

Mise en ligne : 25 mai 2020.
Dernière modification : 8 juillet 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES
CHARBONNAGES DE DJÉRADA (1930)
puis
CHARBONNAGES NORD-AFRICAINS (1946)

MAROC
Le bassin houiller de Djérada
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} novembre 1928)

D'après une nouvelle communication à l'Académie des sciences de MM. J. Harroy et A. Brichant, le bassin houiller récemment découvert à Djérada, sur les confins algéro-marocains, aurait un développement à l'ouest beaucoup plus considérable que celui indiqué par le synclinal signalé par M. Savornin.

MAROC
Société chérifienne des Charbonnages de Djérada
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 février 1930, p. 119)

Cette société a été définitivement constituée avec siège social à Rabat et bureau à Oudjda, pour l'exploitation des gisements de charbon découverts au Maroc oriental dans la région de Berguent. Le gouvernement chérifien est intéressé p. 30 % dans la société dont le principal actionnaire est la société d'Ougrée-Marchaye [sic : Marihaye].

Société chérifienne des Charbonnages de Djérada
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1930, p. 173)

.....
Premiers administrateurs : J. Noulens, G. Trasenster, Van Hoegarden, R. Robard, H. Lardinois, Bureau de recherches, L. Migaux, A. Beaugé et F. Pérot.
Siège à Rabat, 17, bd de la Division-Marocaine.

L'anthracite du Maroc
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1930, p. 1048-1049)

MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale du 28 mai 1931
Exercice 1930

PARTICIPATIONS

Société des Charbonnages de Djérada. — Dans notre rapport de l'an dernier, nous vous avons laissé entre voir la constitution d'une société spéciale pour l'étude des permis de charbon détenus par diverses sociétés françaises et notre Compagnie dans la région d'Oudjda. Cette société n'a pas été constituée ; la Société des Charbonnages de Djérada, travaillant déjà dans cette même région à la mise en valeur des permis qu'elle possédait, notre groupement lui a apporté ses propres permis. Notre Compagnie a conservé un intérêt dans la Société des Charbonnages de Djérada, société au capital de 54 millions de francs.

MAROC

Société chérifienne des Charbonnages de Djérada
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 septembre 1933, p. 492)

Les dépenses d'immobilisation se sont élevées à fr. français 24.888.083,03 ; elles représentent les sommes engagées pour l'exécution du programme d'installation du charbonnage. Au cours de l'exercice, la société a poursuivi l'installation du siège et, aujourd'hui, elle est à la veille de réaliser une extraction journalière importante.

La qualité du charbon extrait reste excellente. Les débouchés ont été étendus vers l'Oranie et vers Casablanca où la société a créé un dépôt de vente. Plusieurs chargements ont été, par ailleurs, dirigés vers les ports français de la Méditerranée. Des accords ont été établis avec des consommateurs importants de charbons industriels assurant des à présent le placement de cette catégorie de charbons.

MAROC

Société des Charbonnages de Djérada
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1933, p. 633)

Cette société a mis au point un programme destiné à lui assurer l'écoulement de 40.000 t. de fines, ce qui correspond à une extraction annuelle de 40.000 t. de charbon. Ce programme comporte l'alimentation des centrales d'Oujda et de Casablanca et la fourniture de briquettes aux chemins de fer du Maroc.

Un mineur est tué aux mines de Djérada
(*Le Petit Marocain*, 25 février 1934)

Oujda, 24 février. — Dans la journée du 23 courant, un accident s'est produit dans les exploitations de la compagnie des Charbonnages de Djérada dont les mines sont situées à une soixantaine de kilomètres au sud d'Oujda. Un ouvrier mineur, Ghilardi Natale, âgée de 27 ans, originaire d'Italie, était occupé à l'intérieur d'une galerie lorsque, brusquement, un bloc de pierre s'est détaché d'une paroi. Le mineur a été tué sur le coup. Le corps a pu être dégagé après de nombreux efforts.

MAROC

Société des Charbonnages de Djérada

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 mai 1934)

Le développement de ce charbonnage se poursuit activement. On va mettre en service le chemin de fer aérien reliant la mine à la gare de Guenfouda, du chemin de fer d'Oujda à Bou Arfa. La Société s'est assurée le placement de 80.000 t. d'antracite au Maroc occidental. Mais l'exploitation n'atteindra son plein développement, que lorsque la ligne Oujda-Nemours sera terminée et que le port de Nemours sera outillé. Alors l'antracite de Djérada sera vendu dans nos ports et même à Paris.

Les mines de Djérada (Maroc)
(Revue de l'industrie minière, 1^{er} juin 1934)

M. Ponsot, résident général au Maroc, a visité dernièrement les charbonnages de Djérada. Au sujet de cette visite, les « Travaux nord-africains » (18 avril 1934) ont publié un long article sur les « mines de Djérada », duquel nous extrayons les passages suivants :

« Guenfouda gare charbonnière. — Sur la route, la caravane a déjà fait une première halle au point où vient aboutir le téléphérique, voie aérienne géante longue de 22 kilomètres, qui transportera bientôt l'antracite depuis la mine jusqu'à la gare d'embarquement de Guenfouda.

Les énormes câbles aériens qui surmontent l'interminable file des pylônes qui s'allonge, rectiligne, jusqu'à l'horizon, et viennent aboutir à un portique imposant, placé en bordure même de la voie ferrée Oudjda-Bou-Arfa.

À quelques kilomètres de là apparaît au loin la haute carcasse du chevalement métallique qui marque l'emplacement du premier grand puits...

300.000 tonnes de charbon par an. — Le téléphérique sera en mesure de fonctionner vers la fin mai, et ce puissant engin aura une capacité effective de débit de 120 tonnes à l'heure.

Sans doute, ce chiffre peut-il paraître quelque peu disproportionné avec les facultés d'écoulement actuelles de la mine, mais, dans une installation de cette envergure, ne convient-il pas de réserver l'avenir ? Déjà, on envisage un premier palier de production de 100.000 tonnes par an, et sous réserve de l'installation d'une nouvelle machine extractrice et de la mise en fonctionnement de la voie ferrée, la capacité de production sera avant peu portée à 300.000 tonnes annuellement.

Sans anticiper sur l'avenir, signalons qu'en ce qui concerne le débouché marocain, des essais ont eu lieu, en juin et octobre derniers, à la centrale thermique de Casablanca. Il s'agissait d'éprouver la valeur industrielle de l'antracite des Djérada, seul, et ensuite mélangé à des charbons d'autres provenances.

Ces essais furent pleinement concluants et l'usine, pendant 48 heures, fut alimentée par l'antracite de Djérada, cent pour cent, dans les meilleures conditions de rendement...

On a été amené à essayer des mélanges à diverses proportions et l'un d'eux a donné un résultat parfait pour la fabrication des briquettes. On envisage d'installer, à Sidi-bel-Abbès, une usine commune pour approvisionner l'Afrique du Nord en briquettes qui, jusqu'ici, devaient être importées... »

OUJDA
« La Sainte Barbe » aux charbonnages de Djérada

(*Le Petit Marocain*, 17 décembre 1934)

Ce fut vraiment une fête de famille, en même temps que l'apothéose du travail, que le banquet organisé par la direction de la Société Chérifienne des Charbonnages de Djérada, dans les salons de l'Hôtel Terminus, à Oujda, le 3 décembre dernier

Répondant à cette invitation, tous les membres disponibles du personnel étaient présents à cette fête, présidée par M. Harroy, ingénieur-conseil de la société. Nous avons noté MM. Lannoy [Lardinois], ingénieur principal du Corps des Mines ; Fauconnier, inspecteur financier ; M. et Mme Vool, directeur ; M. et Mme Sanglier ; Jadin ; M. et Mme Duchesne ; M. et Mme Marteau MM. Bauche, Dehan, Dessyn, Seban, Canonne, Vos, M. et Mme Gazères ; M. et Mme Charron ; M. et Mme Bernard ; M. et Mme Vinzia ; M. et Mme Nuyts ; Mlles Toussaint, etc.

Inutile d'ajouter qu'experts en l'art de découvrir les secrets du sous-sol, les convives surent apprécier ceux du sol tout court et que, si le mineur travaille dans le sombre, il sait manifester sa joie d'une façon très brillante.

Au dessert, M. Sanglier sut traduire d'une manière très heureuse les sentiments de chacun, la science et le dévouement du personnel envers la société.

M. Harroy, répondant au discours prononcé par M. Sanglier, dit sa joie d'être parmi le personnel et exprima la bienveillance de la société et sa satisfaction pour les excellents résultats obtenus. Il ajouta quelques conseils et laissa entrevoir les possibilités futures.

Puis, monologues et chansons fusèrent comme il est de coutume. Nous avons pu admirer les excellents artistes que sont Mme et M. Sanglier, Mme Vinzia, Mme et M. Gazeros, etc. Un autre gros succès fut sans contredit l'exécution par toute l'assistance de la « Marche des Mineurs de Djérada » (sur l'air de « La Madelon », due à une personnalité oujdie aussi distinguée que modeste. Nous donnons ci-dessous le refrain de cette marche ;

Vive Ste Barbe, notre grande patronne
Et chantons tous au beau pays d'Allah
«La Marseillaise. et puis la : Brabançonne
Djérada, Djérada, Djérada.

Enfin, un orchestre endiablé fit tourbillonner jusqu'à une heure avancée de la nuit les toujours jeunes et les jeunes et, lorsque les convives se quittèrent aux premières lueurs du jour, ils se promirent de faire mieux encore pour la Sainte Barbe de l'année 1935.

La chute d'un rail écrase un ouvrier dans un camion
(*Le Petit Marocain*, 16 janvier 1935)

Oujda, 15 janvier. — Dans l'après-midi du 13 janvier, un indigène marocain originaire de la région du Souss, se nommant Mohamed ben Ahmed, a été mortellement blessé au cours d'un accident du travail sur la route 406 qui conduit aux mines de Djérada. Cet indigène, employé en qualité de portefaix par une entreprise de transports par camions automobiles, avait pris place dans une camionnette transportant des rails destinés à l'exploitation des charbonnages de Djérada. À la suite d'une violente secousse provoquée par le passage du véhicule dans une ornière, un des rails bascula et tomba sur l'abdomen du malheureux ouvrier qui eut le bassin broyé.

Aux cris poussés par la victime, le conducteur du camion stoppa et, aidé de son graisseur, dégagea Mohamed ben Ahmed. Mais celui-ci cessa de vivre durant son transfert au poste de secours de Guenfouda.

Au Bulletin économique du Maroc
Un résumé de la période marocaine de crise
(*Le Petit Marocain*, 16 janvier 1935)

Le 12^e numéro du « Bulletin économique du Maroc » vient de paraître et ne présente pas un intérêt moindre que les précédents. La note de la rédaction, due à la plume de M. René Hoffherr, présente peut-être, cette fois, un intérêt exceptionnel, en ce qu'il essaie de résumer notre situation de crise, à la veille d'un nouveau proconsulat, dont la grande tâche est une action systématique contre cette crise.

.....
le crin végétal se heurte à l'imposition d'une taxe statistique à son entrée en Algérie tandis que les charbonnages de Djérada — production 52.696 tonnes en 1935 — ont beau disposer depuis le 8 mars d'une voie d'évacuation ferroviaire sur le port algérien de Nemours, ils connaissent néanmoins le handicap du privilège de pavillon, contrairement aux vœux de la Conférence impériale.

TRIBUNAL CRIMINEL
(*Le Petit Marocain*, 13 mars 1937)

Listes des jurés assesseurs appelés à compléter le tribunal criminel de Casablanca
PREMIÈRE CATÉGORIE
Fedricq Paul, directeur des Charbonnages de Djérada, 13, rue Chevandier-de-Valdrôme.

LE VOYAGE D'ÉTUDE DE M. RAMADIER AU MAROC EST TERMINÉ
(*Le Petit Marocain*, 1^{er} octobre 1937)

Le sous-secrétaire d'État aux travaux publics, après avoir visité les mines de charbon de Djérada, a pris le train pour Oran d'où il regagnera Paris

Oujda, 30 septembre (de notre correspondant particulier). — Poursuivant son voyage d'études au Maroc, M. Ramadier est aujourd'hui l'hôte du Maroc oriental. Il est accompagné de M. le général Noguès et des personnalités attachées à son cabinet, ainsi que de la suite de M. le résident général.

.....
Après être passé devant le piquet d'honneur, M. le ministre et sa suite se dirigèrent aussitôt vers l'esplanade de la gare où le cortège officiel se forme, et à 7 heures, celui-ci démarre, se dirigeant, par la route de Berguent, vers le centre minier de Djérada

Aux mines de Djérada

Il est 7 h. 30 lorsque le cortège officiel arrive à Guenfouda où sont installées les laveries de la Société des charbonnages de Djérada. M. Lardinois, directeur de l'exploitation, entouré de son personnel, reçoit M. Ramadier et sa suite et la visite des installations a lieu.

Le ministre se montre très vivement intéressé par toutes les réalisations qui ont été faites par les charbonnages, et le voyage se poursuit vers Djérada.

La ruche minière est en pleine activité. Aussitôt arrivés, M. Ramadier, le général Noguès et leur suite manifestent le désir de visiter le sous-sol. Ils doivent alors troquer leurs vêtements de ville contre ceux de mineurs et, nantis de la petite lampe pour pareille expédition, le ministre et toutes les personnalités s'enfoncent dans le puits de mine, guidés dans leur randonnée par l'ingénieur du sous-sol de la société.

Dans le sous-sol

M. Ramadier est visiblement surpris par l'agencement réalisé relativement en peu de temps par la compagnie exploitante et, à différentes reprises, il ne cache pas ses sentiments de satisfaction au personnel technique et ouvrier de la mine.

Le repas

À 12 heures a lieu un déjeuner intime auquel assistent toutes les personnalités du cortège. Au dessert, M. Lardinois, directeur, fait l'historique de l'exploitation minière et, dans un exposé complet, il met en lumière toutes les possibilités des charbonnages de Djérada.

Passant ensuite au problème des revendications, il démontre au ministre combien l'entrée en franchise en France de charbons marocains permettrait tout d'abord l'accélération du rythme de la production et, ensuite, donnerait au marché français la possibilité de s'approvisionner amplement en anthracite d'excellente qualité, concurrençant ainsi les fournisseurs étrangers, pour le plus grand bien de la balance commerciale française.

M. Lardinois a également envisagé la question du port de Nemours, insuffisamment outillé présentement pour permettre les débouchés de Djérada.

Une improvisation du ministre

Dans sa brillante improvisation, M. Ramadier dit qu'il connaît très bien la question dont on vient de l'entretenir et il promet tout son appui pour faire aboutir la question de l'entrée en franchise des charbons marocains.

En ce qui concerne les autres points qui n'intéressent pas directement son département, il fera en sorte de faciliter la solution de toutes les questions qui lui seraient soumises en accord avec les ministres intéressés.

.....

PRODUCTION MINIÈRE MAROCAINE

(*Le Temps*, 22 février 1938)

Voici, comparés à ceux de la même période de 1936, les chiffres de la production des principales sociétés minières marocaines au cours des neuf premiers mois de 1937 :

Société chérifienne de charbonnages de Djérada. — Production: 77.950 tonnes contre 33.217 tonnes ; écoulement : 59.937 tonnes contre 14.914 ; stock : 97.240 tonnes contre 79.227.

Chambre mixte d'agriculture, de commerce et d'industrie de Mazagan

Procès-verbal n° 3

Séance du 14 mars 1938

(*Le Petit Marocain*, 30 mars 1938)

.....
Société des Charbonnages de Djérada. — Cette société demande le bénéfice de l'admission temporaire en faveur des matières premières étrangères utilisées par elle dans la production de ses agglomérés. La Chambre émet un avis favorable à cette demande, sous l'expresse réserve que l'alimentation du pays en agglomérés soit assurée par cette société.

Un ouvrier des charbonnages de Djérada se blesse accidentellement
(*Le Petit Marocain*, 16 juin 1938)

Oujda, 15 juin. — Dans l'après-midi, vers 14 h. 30, un employé des charbonnages de Djérada, M. Caddéo Antoine, 30 ans, a été victime d'un stupide accident, alors qu'il était occupé à faire une réparation au sommet d'un poteau du réseau électrique de la mine de Djérada. La base du poteau, qui avait été altérée par les intempéries, était presque complètement pourrie et, à la suite d'un mouvement de l'ouvrier, le poteau s'abattit, entraînant M. Caddéo dans sa chute.

Malheureusement, celui-ci, dont les pieds étaient pris dans les crampons d'acier qui sont utilisés pour grimper aux poteaux, ne put se dégager à temps et fut grièvement blessé au pied droit. Une intervention chirurgicale fut jugée nécessaire et le praticien procéda, à la clinique Sauvaget, à l'amputation du pied.

L'enquête habituelle a été ouverte par la gendarmerie.

CHARBONNAGES DE DJERADA
(*Les Annales coloniales*, 27 décembre 1938)

Pendant le premier trimestre de 1938, il a été extrait 28.400 tonnes de charbons vendables et, pendant le deuxième trimestre, 31.500 tonnes.

À partir du début de juin jusqu'aux premiers jours d'août, la production a fléchi par suite des départs très nombreux d'ouvriers indigènes pour les moissons. Cet exode de la main-d'œuvre des mines vers les champs est bien connue en Afrique du Nord : mais, cette année, il a été particulièrement important par suite de l'abondance des récoltes.

MINES

LE CHEMIN DE FER MÉDITERRANÉE-NIGER
et l'exploitation des houillères de Djérada et de Kénadsa.
par Paul TEISSIER, ingénieur civil des Mines
(*Le Génie civil*, 15 août 1942)

Deux articles, parus dans le *Génie civil* des 20-27 décembre 1941 et des 28 février-7 mars 1942, ont exposé le tracé de la voie ferrée Méditerranée-Niger, les conditions de sa construction et ont signalé aussi les perspectives d'avenir de cette entreprise. Il est certain que l'exploitation des richesses agricoles de la boucle du Niger est une des principales raisons qui ont déterminé la construction de la voie, mais il est intéressant de noter que le tronçon de ligne déjà construit au Maroc traverse une région où se trouvent des richesses minérales importantes ; l'existence de ce tronçon et de ces

richesses a dû contribuer à faire donner la préférence au tracé occidental de la ligne parmi les trois tracés qui étaient possibles.

La voie d'Oudjda à Bou-Arfa, au Maroc (fig. 2 et 3), qui a été construite de 1928 à 1932, avait exclusivement pour objet de desservir les mines de houille de Djérada et les mines de manganèse de Bou-Arfa. Prévue tout d'abord à l'écartement de 0 m. 60, sa construction fut commencée tout de suite à l'écartement de 1 mètre, qui fut porté presque aussitôt à l'écartement normal, car, pensait-on, « si le Transsaharien se construit, l'antenne de Bou-Arfa peut entraîner le choix du tracé occidental ». Dès janvier 1940, on commençait à prolonger cette voie pour atteindre les mines de houille de Kénadsa.

Par la loi du 22 mars 1911, qui décida la construction du Transsaharien par le tracé occidental, on a donc choisi un itinéraire qui, grâce aux efforts des Chemins de fer marocains, permet de profiter des 700 km de ligne déjà construits. De plus, le tracé choisi traverse une troisième région houillère, non encore prospectée, mais reconnue, celle de Taounit, au sud de Reggent. Ainsi, dès maintenant, et il en sera sans doute de même pendant plusieurs années, le Méditerranée-Niger est un chemin de fer minier. Le train qui, actuellement, y circule chaque jour est surtout un train de charbon. Les considérations qui précèdent nous ont incité à donner quelques renseignements sur les houillères de Djérada et de Kénadsa, que nous avons eu occasion de visiter récemment, houillères qui, actuellement, font vivre le tronçon existant et à qui ce tronçon permet de vivre.

GISEMENT HOUILLER DE DJÉRADA (fig. 4 et 5). — Découverte du gisement. — En 1907, la Légion étrangère, qui occupait Berguent, tenait un petit poste de couverture à El Alouinet, dans la montagne, et fut amenée à construire une piste carrossable d'une quinzaine de kilomètres à partir de la route d'Oudjda à Berguent pour desservir ce poste. Cette piste traverse près du poste un affleurement de schistes charbonneux. En 1908, le géologue Louis Gentil, à qui l'on doit une grande partie des premières découvertes géologiques faites au Maroc, étudiant la région d'Oudjda, reconnut et data le calcaire carbonifère qui constitue les premiers contreforts de la chaîne des Beni-Yala. Ce fut en 1927 seulement qu'une Société belge étudia le gisement et y repéra des couches exploitables. En 1929, la Société chérifienne des Charbonnages de Djérada fut constituée avec une participation de l'État marocain pour exploiter le gisement.

Géologie du gisement. — Il se présente, en gros, sous l'aspect d'une fenêtre ouverte dans un recouvrement secondaire (jurassique), au nord, et quaternaire au sud. Cette déchirure, de 30 km environ de longueur sur 10 de largeur, met au jour un synclinal carbonifère.

Au début du carbonifère, des dépôts se formèrent, dont on retrouve des témoins dans la région, d'une part au nord de la fenêtre précitée, d'autre part, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest, au Djebel Mekam.

Ce sont des dépôts de schistes siliceux micacés métamorphisés, rapportés au dinantien, puis des conglomérats et des calcaires tournaisiens.

Au carbonifère, dans cette région, il existait un lac ou une mer peu profonde. Le viséen, concordant sur les dépôts antérieurs, se compose de grès, de conglomérats, de schistes et de calcaires à polypiers. Le namurien y est représenté d'abord par des schistes. Il semble, en outre, qu'à ce moment, ou peut-être un peu plus tôt, une batholithe granitique se soit mise en place avec accompagnement de laves acides (rhyolithes) sans que l'on ait pu préciser l'époque de cette inclusion.

Des laves, d'ailleurs, ont dû être émises beaucoup plus tard. Un gros complexe de grès et de conglomérats, surtout visibles dans le Nord du bassin, peut être rapporté au namurien (un millier de mètres d'épaisseur.)

Le faciès et le climat étaient alors devenus favorables aux dépôts houillers. Le westphalien A (120 mètres d'épaisseur) (fig. 4), composé surtout de grès verts-jaunes, paraît ne comprendre qu'une couche de charbon (couche Mokta). Un niveau marin à

Productus le sépare du Westphalien B (100 mètres) qui semble stérile. Un banc de conglomérat, de 3 à 15 mètres d'épaisseur, termine celui-ci. Le Westphalien C comporte huit veines de charbon a, b, c, d, e, f, g, h et deux petits niveaux marins en dehors des grès et des schistes verdâtres.

Ni le stéphanien, ni le permien ne sont représentés, et il semble que le plissement hercynien, qui a ridé les terrains suivant la direction Nord 70°-Est, se soit produit à cette époque.

Au trias, tout fut recouvert de grès discordants et d'une épaisse coulée de roches volcaniques. Puis le lias calcaire et une grande épaisseur de jurassique se déposèrent sur le tout. Enfin, deux plis alpins orientés Nord-Sud affectent et limitent le gisement à l'est et à l'ouest.

Du point de vue de l'exploitation, le bassin se présente de la façon suivante :

Le houiller apparaît sous forme d'un synclinal dyssymétrique d'axe nord 70°-est. À l'est, celui-ci se replie en deux sillons parallèles qui s'aplatissent et s'ennoient à l'ouest. La zone productive a 3 à 4 km de largeur nord-sud et une dizaine de kilomètres de longueur dans la direction Est-Ouest.

Les couches exploitables sont :

Couche Mokta de 90 cm de puissance dont 70 cm de charbon
Couche a de 50 — 40 —
Couche b de 60 — 50 —
Couche c de 50 — 40 —
Couche f de 45 — 40—

Le charbon est de l'anhracite à 5 ou 6 de matières volatiles, 5 à 8 de cendres et 1 à 2 de soufre.

Exploitation du gisement. — Le gisement, quoique assez étendu, peut être considéré comme plutôt pauvre, car il ne comporte comme exploitables que cinq ou six couches minces. L'anhracite est un peu trop pyriteux et cendreux, mais il donne 40 à 50 d'un gros qui est un combustible très convenable.

L'exploitation, commencée en 1929, ne put réellement se développer qu'en 1934, lorsque le téléphérique, qui aboutit à la gare de Guenfouda, fonctionna.

De grosses difficultés surgirent, tant pour l'expédition du charbon que pour sa vente sur les marchés étrangers jusqu'au mois de mars 1936, où les charbons purent être embarqués au port de Nemours. Quelques maisons furent construites à Guenfouda et à Djérada.

Depuis, la situation commerciale est devenue plus favorable. Le tonnage extrait reste néanmoins presque stationnaire et cela pour des raisons très diverses. Le rendement est très faible à cause de la minceur des couches et de la mauvaise qualité de la main-d'œuvre, ce qui oblige à employer un personnel considérable, 1 500 ouvriers environ. Jusqu'ici, l'exploitation ne s'est faite que sur le versant Nord (22° de pendage) de la cuvette Nord. Presque tout le charbon a été extrait de la couche b ; un quart de la couche a ; quelques essais de tailles ont été faits dans la couche c.

Il semble que, sans trop de peine, on doit arriver à doubler l'extraction dans un délai assez court, à condition de poursuivre activement la construction du village pour loger le personnel. Ce village contient déjà des habitations pour des Européens et des indigènes. Le versant très redressé (70° de pendage) de la cuvette Nord, très voisin du puits d'extraction, permettra d'attendre le fonçage d'un autre puits dans la cuvette Sud, tout en maintenant la cadence de l'extraction.

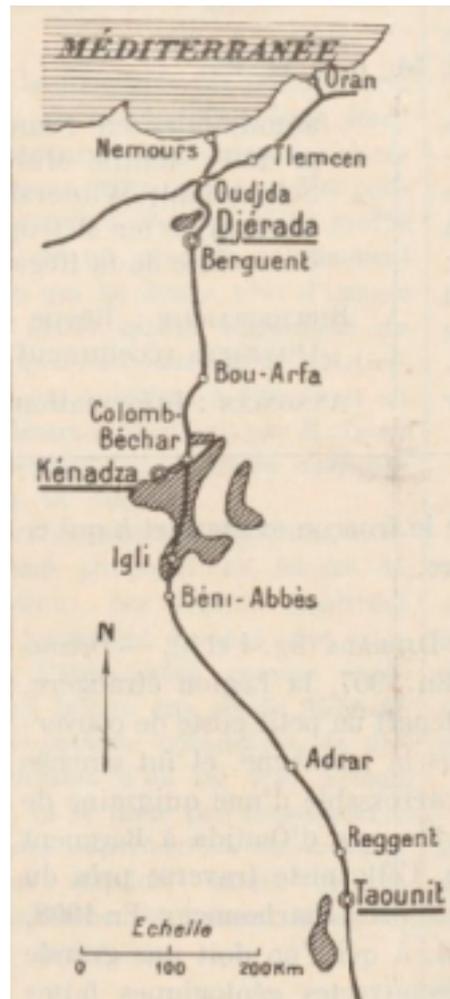
Actuellement, on peut admettre qu'il y a un tonnage important en réserve sous la couverture jurassique située à l'Ouest.

Le gisement ne se prolonge certainement pas au nord, puisque l'on touche la bordure dévonienne du bassin.

Les couches de charbon se prolongent assurément à l'ouest, sous un recouvrement assez épais de terrains secondaires (300 à 400 mètres). Il semble qu'après s'être ennoyées, les couches se relèvent à quelques kilomètres à l'Ouest de la partie visible.

Au Sud, on ne connaît pas la bordure du bassin et on a pensé qu'un second synclinal situé à 10 ou 15 km pourrait exister sous le recouvrement quaternaire. Ce problème n'a pas encore reçu de réponse.

À l'Est, le Houiller est connu assez loin, mais toujours antérieur au Westphalien.



Carte du premier tronçon du Méditerranée-Niger et de son prolongement montrant l'emplacement des trois gisements houillers : Djérada, Kénadsa et Taounit.



FIG. 1. — LE GISEMENT HOILLER DE KÉNADZA. Vue de la tranchée d'exploitation creusée par la Légion étrangère

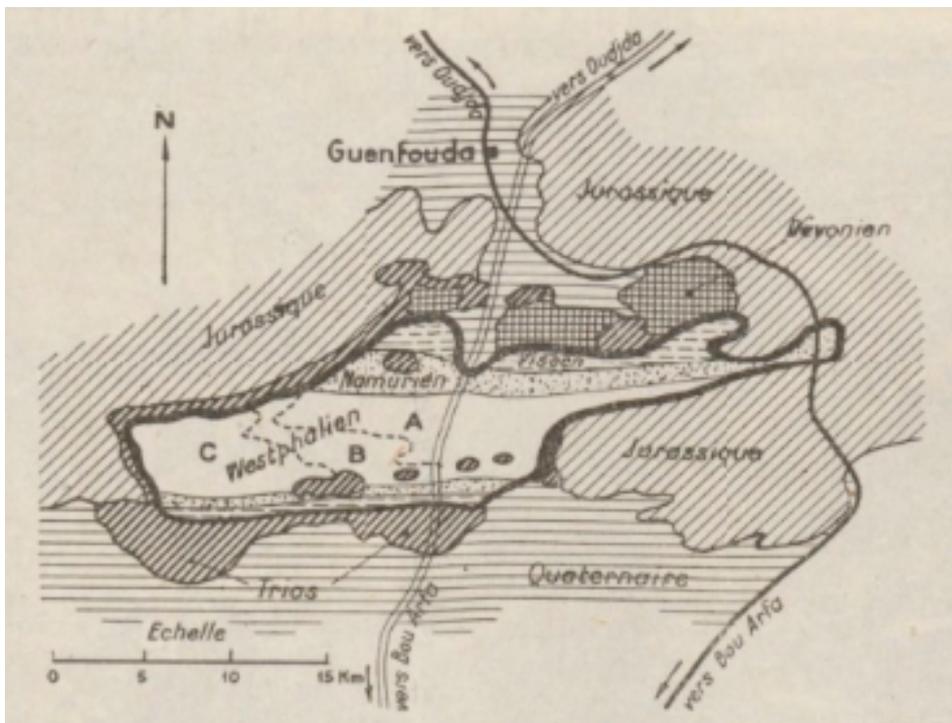


FIG. 4. — Carte géologique de la région de Djérada.

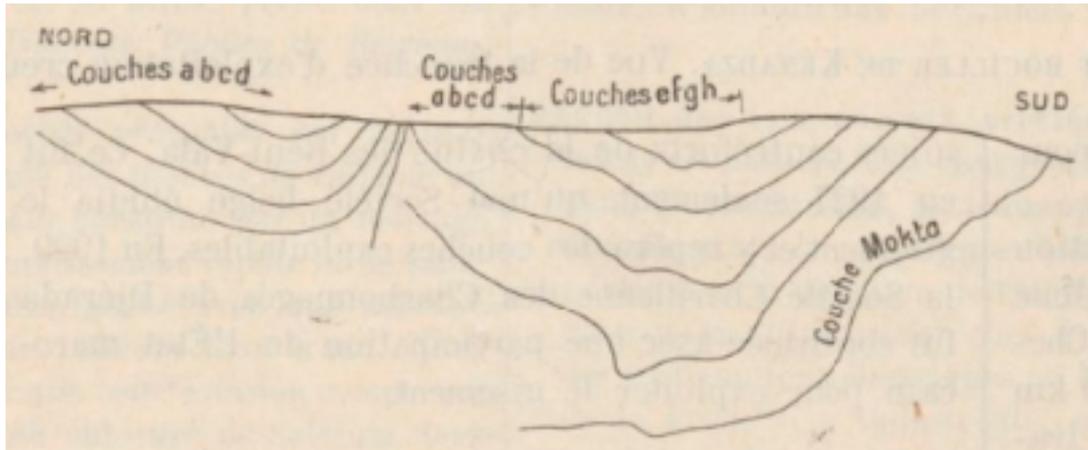


FIG. 5. — Coupe montrant les couches de charbon du gisement de Djérada.

CONCLUSION. — Les deux bassins considérés font tous deux partie d'une unité paléogéographique très différente des gisements européens. Kénadsa a été formé en bordure du continent Gondwanien et Djérada sur une île ou une presqu'île de ce continent, d'ailleurs encore mal connu. Les deux gisements sont pauvres : les couches y sont très minces et peu nombreuses.

Malgré les difficultés d'exploitation, un effort énorme a été accompli. De véritables villes ont été construites pour loger le personnel, l'eau a été amenée de 10 à 20 km, des cultures ont été entreprises sur des terres presque stériles. Pour l'exploitation, toutes les régions de l'Afrique du Nord et de la France ont fourni du personnel ; toutes les mines et usines ont envoyé du matériel. Tout permet d'espérer que l'Afrique du Nord pourra, dans deux ou trois ans, produire la moitié du combustible correspondant à ses besoins toujours grandissants, en continuant à consentir les sacrifices financiers nécessaires, qui sont considérables.

Seule la construction du Méditerranée-Niger permet d'utiliser ces richesses de notre Empire, richesses qui eussent été certainement stériles et inexploitable sans cette voie ; et il en résulte que le chemin de fer est déjà viable parce qu'il a déjà un important tonnage à transporter.

Enfin, il est réconfortant de constater que, malgré la défaite, en une période de pénurie de matériel telle qu'on n'en avait pas connue et aux prises avec des difficultés d'alimentation sous un climat pénible, nous sommes parvenus cependant à extraire des quantités importantes de combustible d'un gisement que d'autres eussent considéré comme inexploitable.

LA SOCIÉTÉ MAROCAINE CHARBONNIÈRE ET MARITIME...
(*Le Petit Marocain*, 3 octobre 1945)

... informe sa fidèle clientèle, et plus particulièrement les utilisateurs de charbons de DJERADA, y compris Messieurs les gérants d'immeubles, que, par décision de monsieur le directeur des Travaux publics, la vente des charbons marocains n'est plus soumise à aucune formalité administrative.

Les commandes seront enregistrées comme avant la guerre, soit sur simple appel téléphonique au A. 49-17 soit en les déposant à ses bureaux, 24, boulevard du 4^e-Zouaves.

AU MAROC AUSSI,
ON LIVRE LA BATAILLE DU CHARBON
500 tonnes d'antracite par jour
DANS LA NUIT DES MINES DE DJERADA, DES MILLIERS D'HOMMES PEINENT
(*Le Petit Marocain*, 30 novembre 1945)

(De notre envoyée spéciale Hélène LABORDE)

LE problème de la production occupe en France la première place. C'est normal dans un pays que la guerre, l'occupation ennemie et le régime de Vichy et de la collaboration ont couvert de ruines et entièrement dépouillé.

Il faut produire toujours davantage pour satisfaire enfin aux besoins d'une population qui a tant souffert dans les fers et l'enfer nazis. Il faut produire pour réduire au minimum les importations et reformer la substance de la France.

Mais la production industrielle est commandée par le charbon. Sans charbon, pas d'industrie. Sans charbon, la France serait privée du levier puissant qui lui permettra de soulever l'enthousiasme et la foi de l'armée de travailleurs et de techniciens qui doivent relever les usines, ouvrir les chantiers, rallumer les hauts fourneaux, refaire morceau par morceau le pays.

Dans cette bataille du charbon qu'il faut livrer et gagner, le Maroc a également son rôle à jouer.

Cette affirmation étonnera peut-être une bonne partie de la population de ce pays, laquelle ignore certainement les richesses minières qu'il recèle.

N'est-ce pas Rousseau qui disait « qu'il faut beaucoup de philosophie pour observer les faits qui sont trop près de nous » ?

Rien d'étonnant alors si les Marocains connaissent mieux les bassins houillers de la métropole que la mine de Djérada.

Et pourtant, Djérada, à plus d'un titre, mérite d'être connue. Il importe même de la rendre familière au grand public. C'est ce que nous allons essayer de faire.

Dans le sud d'Oujda

À 60 kilomètres au sud d'Oujda, par une route montante et en lacets, après avoir traversé le col de Djérada, on accède à El Aouïnet, petite ville industrielle de 15.000 habitants — dont un millier d'Européens. C'est là que se trouve le bassin houiller le plus important de l'Afrique du Nord dans lequel sont employés 5.000 travailleurs musulmans et 400 Européens.

Au fond de la mine... dans le noir... un sentiment d'angoisse

Après avoir dégringolé pendant une centaine de mètres, entre les rails sur lesquels roulent les berlines, la pente raide que constitue une « descenderie » — sorte de tunnel souterrain —, on débouche dans une galerie, artère vitale de la mine. Le noir, l'alternance du froid et du chaud, un sentiment d'angoisse : telles sont les premières sensations que subit le visiteur.

Les galeries de la mine ont un tracé plus ou moins capricieux. Elles s'étranglent par endroits, s'affaissent à d'autres — et c'est le moment de se ployer en deux — Ce qui rend pénible l'avance. Le silence pèse. Il est lourd à supporter dans la plus grande partie du fond : par moments seulement, un phare, rappelant l'entrée d'un train en gare, surgit au détour d'une galerie en même temps qu'un bruit soudain de ferraille annonce qu'une berline circule sur les rails..

Le « rouleur » qui la pousse doit prendre garde à ne pas la faire dérailler. Il la conduit avec précaution, pendant des centaines de mètres tout au long des galeries, passant d'un endroit chaud à un endroit frais et humide, se courbant pour ne pas heurter les conduites d'air pur et d'air comprimé qui cheminent contre les parois supérieures des galeries, recommençant sans cesse le même trajet. Suant et soufflant, noirci par la

poussière d'anthracite, pataugeant dans l'eau aux endroits où se produisent des suintements, il conduit à l'extérieur, ce charbon extrait des « tailles ».

En cours de route, le rouleur croise d'autres ouvriers, en particuliers des « boiseurs » qui sont chargés d'étayer les galeries à l'aide de cadres de bois, qui travaillent à la tâche sous la direction d'un chef de chantier.

Rouleur et boiseur s'interpellent, se réconfortent mutuellement, et continuent leur pénible métier invisible, peu apprécié parce que souvent même pas deviné, et cependant si productif.

Un travail de forçat, une ténacité exemplaire

Les privilégiés qui ont eu la possibilité de pénétrer dans une taille sont les seuls à réaliser les difficultés presque surhumaines, que doivent surmonter les mineurs pour accomplir leur tâche. Ces hommes travaillent dans une espèce de tunnel à peine haut de 70 centimètres (l'épaisseur même de la couche de charbon) pour y entrer et y circuler, il faut ramper dans le charbon même.

La seule position qu'ils peuvent prendre est la position couchée : allongés sur le côté, vêtus d'une simple culotte, ayant pour seule lumière leur lampe à accumulateurs ou à flamme (la mine ne renferme pas de grisou), armés d'un marteau piqueur de 7 kg et qu'ils manient à bout de bras, les mineurs piquent dans l'épaisseur de la couche de charbon et en séparent des blocs plus ou moins gros.

La poussière les recouvre par tout le corps d'une épaisse couche noire qui les défigure complètement. Seuls le blanc de leurs yeux et leurs gestes leur donnent un aspect humain et vivant.

Pendant sept heures consécutives ils respirent du charbon et en extrayent. Ils se ménagent naturellement des temps morts qui leur permettent de souffler un peu et, en s'épongeant, de soulever de leur visage une boue noire.

Le bilan actuel de la production : 500 tonnes de charbon par jour

Le charbon, ainsi abattu par les mineurs, glisse le long d'une « coulotte » — cuvette rectangulaire et creuse en tôle — et tombe dans les berlines que traînent ensuite les rouleurs, ou, tout au fond de la mine, dans la partie la plus exploitée, de gros tracteurs qui tirent des rames presque infinies de berlines.

Deux à deux, les berlines sont ensuite placées dans un énorme ascenseur qui, à la vitesse de 8 mètres seconde, les remonte à la surface du puits. Elles sont enfin renversées sur une plate-forme « renversante » et le charbon qu'elles contiennent tombe sur un tapis roulant qui le déverse dans une grande tour.

De là, à intervalles réguliers, le charbon coule par une trappe dans des bennes d'une contenance d'une tonne qui roulent sur le câble d'un téléphérique long de 22 kilomètres et reliant la mine d'El Aouïnet à Guenfouda où est située la laverie.

C'est là que le charbon est débarrassé de ses impuretés et rendu propre à la consommation. Près de 500 tonnes de charbon sortent journellement du fond de la mine.

AU MAROC AUSSI
ON LIVRE LA BATAILLE DU CHARBON
À Djérada, c'est la course
au meilleur rendement
(*Le Petit Marocain*, 6 décembre 1945)

Des réalisations sociales dignes des pays les plus avancés contribuent en grande partie à créer ce climat favorable à la production et cette émulation parmi le personnel

DANS un précédent article, nous avons suivi les efforts déployés par les mineurs au fond de la mine pour arriver à augmenter toujours davantage la production. Nous verrons aujourd'hui que les travailleurs de l'usine de surface ne sont pas moins actifs que leurs compagnons du fond. En récompense, leur travail terminé, tous les travailleurs disposent de logements agréables et de distractions variées qui peuvent les reposer de leur dur labeur.

Une visite à El Aouïnet permet de se rendre compte que c'est en effet dans un climat très favorable que se livre la bataille de la production.

Un enchevêtrement de rails

On parle de leit-motiv en poésie et en musique, on peut aussi en parler pour El Aouïnet. Et le leit-motiv d'El Aouïnet ce sont les rails : dans tous les sens, on voit sur le sol de l'usine de surface des rails se croiser, s'entrecroiser, diverger, converger. Et sur tous, bien sûr, roulent des berlines avec leur chargement de matériaux nécessaires à l'exploitation de la mine. Le trafic est intense, jour et nuit, et on ne rencontre personne de désœuvré.

À quelques mètres de la sortie du puits s'élève un large bâtiment : ce sont les douches avec cabines individuelles réservées au personnel européen qui descend dans la mine. Un peu plus loin, un autre bâtiment, comportant aussi des douches, est à la disposition des ouvriers marocains. Entre les deux s'étale l'édifice qui est composé des différents bureaux des directeurs et ingénieurs.

Une immense tour en fer domine toute l'usine : c'est-le « chevalement » qui assure la montée et la descente des câbles soutenant l'ascenseur souterrain. La tour de chargement du téléphérique élève aussi son imposante masse de fer. Le bruit et le mouvement animent pareillement les deux tours. Enfin, une troisième tour, mais celle-ci en maçonnerie, oblige aussi les yeux à regarder vers le ciel : c'est le château d'eau qui ravitaille El Aouïnet en eau potable.

Un bruit assourdissant de machines

D'immenses salles donnent asile aux nombreuses machines qui actionnent les appareils et outils du fond de la mine : alternateurs, moteurs Diesel, tournent presque sans interruption avec un bruit assourdissant. Ce sont eux qui permettent le fonctionnement de l'ascenseur, la distribution de l'air comprimé qui alimente les marteaux piqueurs, l'aspiration de l'eau de suintement, etc.

Dans les magasins de pièces de rechange, dans les ateliers de réparations — forge, menuiserie, mécanique, etc. — partout des travailleurs à l'ouvrage essaient de rendre des points aux mineurs du fond : c'est la course au meilleur rendement, et une activité extraordinaire règne partout.

Une vue de l'Acropole

Athènes n'est pas la seule ville au monde qui possède son Acropole : El Aouïnet est aussi fière de la sienne. Bien sûr, elle est plus modeste que l'Immortelle, de Grèce, mais elle n'est pas sans charme. Les habitants d'El Aouïnet ont dénommé Acropole un petit mont qui domine la ville et assure à l'œil une large perspective. Au pied du mont : d'un côté, des maisons blanches, rapprochées et basses, c'est la cité indigène, d'un autre côté, des villas mitoyennes alignées sur le bord de larges chemins, c'est la cité européenne.

Des réalisations sociales, dignes des pays les plus avancés

La cité indigène est composée d'une série de maisons jumelles, construites dans le style arabe, bénéficiant de l'électricité et de l'eau courante. Un hammam moderne, avec chambre chaude, chambre tempérée et chambre froide, reçoit les multiples visites des mineurs et de leurs familles. Une école coranique et une Maison du Soussi répondent aux vœux émis par les travailleurs marocains. ,

Une installation perfectionnée de désinfection et d'épouillage évite la propagation des épidémies et des maladies contagieuses, si fréquentes dans les milieux où la promiscuité est inévitable.

Dans la cité européenne, les petites villas de trois pièces, cuisine, salle de bain et dépendances comportent tout le confort souhaitable pour une famille honnête.

Des hôtels de célibataires satisfont pleinement les ouvriers européens.

Une Maison du Mineur, comportant un bar, une salle de restaurant, une salle de jeux, une bibliothèque avec salle de lecture, une radio, sert de centre de rassemblement et de réjouissance aux mineurs et à leur famille.

Une grande infirmerie peut recevoir plusieurs dizaines de malades (européens et marocains) couchés ; elle possède une salle de radio et sa réserve de médicaments et d'instruments médicaux de toutes sortes permet de penser que les accidentés du travail ne peuvent qu'être bien soignés.

Pour une jeunesse forte et heureuse

Dans l'école primaire, les jeunes enfants sont tout fiers et tout heureux de s'ébattre dans la grande cour de récréation et de remplir les trois vastes salles de classe où l'hygiène règne.

Les soirs d'été, toute cette jeunesse va applaudir les épisodes des films qui se déroulent sous leurs yeux au « Cinéma en Plein Air ». Et dans la journée, c'est pour eux (et pour les grands aussi) un délice de plonger dans les bassins de la grande piscine aménagée pour la plus grande joie de tous. Les jours de repos, des compétitions, des matches, des concours s'organisent dans les milieux sportifs : c'est alors que footballers, basketteurs et basketteuess, boulistes, athlètes et même chasseurs se disputent le titre de champion.

Quoi d'étonnant, dans ces conditions, à ce qu'un enthousiasme créateur pousse les travailleurs à toujours produire davantage ? Et en effet, la bataille du charbon qui se livre actuellement à Djérada est couronnée de succès. De mois en mois, jour par jour, la production s'accroît. C'est. ce que nous montrerons, chiffres à l'appui, dans un prochain article.

Légende :

Torse nu, coiffé de la barrette, le mineur actionne à bout de bras le marteau piqueur qui abat le charbon

AU MAROC AUSSI,
ON LIVRE LA BATAILLE DU CHARBON
Plus de 17.000 tonnes
sont extraites chaque mois
du bassin houiller de Djérada
(*Le Petit Marocain*, 14 décembre 1945)

Tous les records de production ont été battus
grâce aux méthodes de travail de la gérance d'État

IL est nécessaire de faire l'historique de la mine de Djérada pour apprécier avec précision, d'une part l'importance remarquable du bassin d'El Aouïnet pour l'industrie charbonnière du Maroc, d'autre part la physionomie de la courbe de production depuis le déclenchement de la bataille du charbon.

Trois couches d'excellent anthracite longues de 60 kilomètres

Il est formellement exact d'affirmer que Djérada est le bassin houiller le plus important d'Afrique du Nord. Il recèle plus de 40 millions de tonnes de charbon économiquement exploitables, dans la seule partie centrale, ce qui lui assure une vie possible de plus de 200 années.

Les trois couches de charbon qui le constituent s'étendent sur une longueur de près de 60 kilomètres. La bonne qualité du Djérada est parfois contestée, mais elle l'est par des profanes qui lui destinent une utilisation pour laquelle il n'est pas qualifié. Le Djérada n'est pas un charbon « tous usages ». C'est, par excellence, le charbon des usages domestiques, des cuisinières, des poêles à combustion lente, des foyers de chauffage central. Il est aussi prisé pour certaines industries exigeant des températures élevées : verrerie, céramique, cimenterie.

Au contraire, il convient mal à certains foyers exigeant de longues flammes, tels que les foyers de locomotive. Comparé aux autres anthracites connus, le Djérada est un excellent charbon, malgré sa teneur en soufre de deux pour cent, et il convient parfaitement aux besoins du Maroc en anthracite.

L'intérêt des sociétés étrangères éveillé

L'existence du bassin houiller de Djérada a été découverte pour la première fois en 1908, mais ce n'est que près de vingt ans plus tard, en 1927, que des compagnies minières de différents pays se sont intéressées à la question. Ce sont les ingénieurs du puissant groupe belge Ougrée-Marihaye qui poussèrent le plus activement les travaux de recherches.

La lutte des intérêts et la dispersion des recherches, en risquant fort d'être néfastes à une exploitation rationnelle du bassin et à l'économie marocaine dans son ensemble, furent les facteurs qui engendrèrent l'intervention du Protectorat : en fin 1928, il créa le « Bureau des recherches et de participations minières » (B.R.P.M.) et imposa la constitution d'une société unique, la « Société chérifienne des charbonnages de Djérada », dans laquelle il prenait le tiers des actions.

L'exploitation débuta au cours de l'année 1930, et un millier de tonnes de produits marchands furent extraites. Rapidement, on enregistra un accroissement sensible de la production qui atteignait 15.000 tonnes en 1932, dépassait 50.000 en 1935, 107.000 en 1937, 141.000 en 1938, redescendait à 115.000 en 1939 et obtenait son maximum en 1940 avec 143.500 tonnes.

Une intervention plus énergique de l'État

Un fléchissement sérieux eut lieu dès le second semestre de 1940, alors que l'Afrique du Nord, coupée de ses ravitailleurs habituels en combustibles minéraux solides, était conduite à augmenter considérablement le rendement de ses propres ressources. La production de la houillère étant au gré de l'exploitant, la pénurie de charbon ne tarda pas à devenir un facteur compromettant de l'industrie et toute l'Afrique du Nord.

C'est alors que le Protectorat fut amené à imposer un programme de production et à exiger un rendement moyen : c'est lui-même qui prit directement en main l'exploitation, par le truchement du B.R. P.M., en signant une convention en mai 1942, avec la Société chérifienne des charbonnages de Djérada.

La production continuant à baisser, une mesure plus radicale fut prise : en juin 1944, un dahir transférait la gestion de l'exploitation d'El Aouïnet du B.R.P.M. à un organisme

d'État autonome spécial dit « Bureau de gérance des charbonnages de Djérada ». L'État prenait dès lors la responsabilité technique et financière de l'exploitation d'El Aouïnet.

Le magnifique bilan de la gérance d'État

Le changement de direction causa au début un fléchissement obligatoire, mais très rapidement, directeurs et ingénieurs, par des méthodes d'organisation hardies, surent déclencher la bataille du charbon qui se poursuit actuellement.

En 1944, 134.500 tonnes de charbon furent extraites, élevant ainsi la moyenne mensuelle à 11.200 tonnes. Et, à la fin du premier semestre 1945, la production atteignait 89.000 tonnes, soit une moyenne mensuelle de 14.800 tonnes. Le record mensuel a été battu en mars 1945, avec 17.800 tonnes.

Plus qu'il n'était permis d'espérer

Le protectorat avait demandé pour 1945 une production mensuelle moyenne de 12.500 tonnes : ces exigences ont été largement dépassées.

Ce tour de force n'a pu être réalisé que grâce aux nouvelles formes de travail employées par les agents de l'État, qui ont su donner l'impulsion nécessaire à tous les travailleurs pour déclencher la bataille de la production et accroître sans cesse le rendement.

Nous savons vu, dans un précédent article, quelques-unes des réalisations sociales dont bénéficient les employés de la mine. Nous verrons prochainement par l'emploi de quelles méthodes ces avantages ont pu leur être offerts et par quelles méthodes aussi la course au rendement a donné d'aussi bons résultats.

Comment, à Djérada, est livrée et gagnée la bataille du charbon
(*Le Petit Marocain*, 25 décembre 1945)

Collaboration de tous au sein d'un comité consultatif mixte à la production et au travail.
Création d'un système qui intéresse directement le mineur à la production.

NOUS avons vu, dans un précédent article, comment, à Djérada, bassin houiller le plus important de l'Afrique du Nord, les chiffres de la production ont suivi une courbe ascendante, depuis la prise en main par l'État, de l'exploitation d'El-Aouïnet.

Cette bataille de la production se poursuit sans relâche et, journalièrement, on enregistre de nouveaux succès. Il semble intéressant d'indiquer comment ces résultats ont pu être atteints.

Ingénieurs, techniciens, ouvriers élaborent en commun des plans de production

Ce sont les efforts conjugués des ingénieurs, des techniciens et de tous les ouvriers du fond et de la surface qui permettent d'accroître sans cesse la production. Des délégués des services du fond, des services du jour, des services de constructions et des services administratifs se rencontrent régulièrement avec les ingénieurs et chefs d'exploitation au sein d'un comité consultatif mixte à la production et au travail, dont la mission est :

1) de coopérer avec la direction à l'amélioration des conditions collectives de travail et de vie du personnel ;

2) d'étudier toutes les suggestions émises par le personnel dans le but d'accroître la production et d'améliorer le rendement du travail ;

3) de recevoir de la direction, au nom de l'ensemble du personnel représenté, toutes informations concernant l'organisation, la gestion et la marche générale de la houillère.

Parallèlement à ce comité, fonctionne un comité consultatif du personnel, composé de délégués du personnel, habilités pour soumettre à la direction les desiderata des salariés et appointés, touchant les conditions de rémunération, de qualification et d'avancement du personnel.

Un système de récompenses réaliste

Par ce double système, d'un côté sont mis sur pied des plans de production, tendant à améliorer sans cesse le rendement, d'autre côté, les revendications émises par l'ensemble des travailleurs par la voix de leur syndicat, sont rapidement satisfaites.

Chaque mois est fourni un compte rendu de la tâche accomplie dans l'ensemble de la mine et, quartier par quartier, une comparaison, faite avec le calendrier du travail établi au début du mois, permet de vérifier si les chiffres de production sont atteints... ou dépassés.

Un tableau indiquant le travail réalisé par chaque travailleurs, est tenu à jour et met en lumière le classement des meilleurs extracteurs. Pour récompenser les mineurs, on a établi un système de solde qui comporte deux éléments : un élément fixe et un élément mobile, qui correspond au rendement de chaque travailleur, qui est perçu également sous forme de primes.

1.480 tonnes d'antracite extraites en un jour

Le climat d'émulation est à tel point sensible à El-Aouïnet, que des défis sont lancés de quartier à quartier, de taille à taille de mineur à mineur... et la production monte en flèche. C'est ainsi que, pour la Sainte-Barbe, le résultat d'un concours d'extraction a donné, pour un jour, le chiffre record de 1.480 tonnes d'antracite montées à la surface, représentant un rendement moyen de 600 kilos par homme,

Pour renforcer le climat d'émulation

Ce climat d'émulation est aussi favorisé par l'octroi à chaque travailleur d'avantages sociaux inexistants avant la création du Bureau de la gérance d'État. C'est ainsi que les agents des services, de la houillère et leurs familles bénéficient de soins médicaux gratuits ; les soins d'accouchement des femmes du personnel, sont aussi à la charge du Bureau de la gérance d'État, les soins pharmaceutiques sont remboursés.

Un économat comportant une épicerie, une boulangerie, des abattoirs, une laiterie, un magasin de vente de tissus et vêtements contingentés, est régi par un comité permanent des usagers de l'économat. Sont usagers tous les travailleurs et leurs familles. Reçoivent des rations supplémentaires de produits alimentaires, les employés qui ont effectué la plus grosse besogne,

Enfin, un grand nombre de revendications figurant au programme des syndicats ont devenues, à El-Aouïnet, des réalisations : les travailleurs jouissent du bénéfice de la caisse d'aide sociale, des allocations familiales, de la caisse de secours, des primes d'ancienneté, des prêts de naissance, des congés payés, des colonies de vacances, etc.

La stabilité des réalisations

En même temps que ces méthodes d'organisation et de travail ont permis le développement intensif de la bataille du charbon, elles ont pour résultat de résoudre le problème de la main-d'œuvre : à El-Aouïnet, la crise de personnel n'existe pas et les employés de la mine sont devenus des sédentaires ; ils se fixent au lieu de leur travail et ne changent pas de lieux, comme autrefois, c'est-à-dire avant l'instauration du Bureau de la gérance d'État, tous les deux ou trois mois, comme le font les travailleurs de la laverie de Guenfouda.

Il importe donc de sauvegarder une Direction qui comprend aussi bien son rôle et de lui favoriser les occasions de mettre en application tous ses projets tendant à améliorer toujours davantage, d'une part, les formes d'exploitation de la houillère, d'autre part, la vie des travailleurs.

Vers une extraction de 40.000 tonnes par mois

Parmi ces projets, nous ne mentionnerons que l'établissement d'un plan quinquennal portant à 40.000 tonnes la moyenne mensuelle d'extraction pour 1950 et la fondation d'une école professionnelle destinée à spécialiser le plus grand nombre possible de travailleurs.

Dans un prochain article, nous verrons quels sont les moyens qui seront susceptibles d'assurer la pleine réussite de ces projets.

POUR, QU'AU MAROC, LA BATAILLE DU CHARBON SOIT UNE VICTOIRE TOTALE IL FAUT NATIONALISER DJERADA

Nationaliser Djérada, c'est accroître la production, baisser le prix de vente de la tonne
de charbon et diminuer considérablement l'exportation de devises.

(Le Petit Marocain, 3 janvier 1946)

Une série d'articles précédents a mis, -en relief :

- l'importance de Djérada, premier bassin houiller de l'Afrique du Nord ;
- ses possibilités énormes d'extraction ;
- l'amélioration des conditions de travail et de vie apportées aux travailleurs de la mine depuis la création du Bureau de gérance d'État.

Nous avons vu qu'il s'imposait de sauvegarder un organisme qui était seul, jusqu'à présent, capable d'exploiter, d'une manière profitable pour le Maroc et l'Afrique du Nord, une mine d'aussi grosse importance, et, parallèlement, de faire bénéficier de l'ensemble des progrès à caractère social et professionnel, tous les travailleurs.

Produire, toujours produire davantage

L'évolution politique naturelle qui s'est manifestée en France depuis la fin de la guerre, conduit à une évolution correspondante sur le plan de l'économie de la Métropole et, par contrecoup, des pays d'outre-mer. La physionomie de cette économie nouvelle est résumée dans cet impératif : produire, produire toujours davantage. Étant bien entendu que des bénéfices de cette production doit découler un mieux-être général des populations qui en sont l'élément moteur.

En ce sens, Djérada pose un problème que nos économistes devraient se hâter de résoudre.

Comment l'État joue le rôle de « parent pauvre »

Nous avons vu que, à la suite de l'incapacité de rendement du groupe exploitateur belge «Ougrée-Marihaye», l'État s'est vu contraint de prendre en mains l'exploitation propre de la mine en vertu de l'accord du 7 mai 1942. D'après les termes de cet accord, les Belges conservaient en gestion directe l'installation de lavage, triage et d'épuration des produits bruts, situées à Guenfouda, les installations de chargement des produits marchands sur voie ferrée — Guenfouda est situé à 30 kilomètres au sud d'Oujda, sur la voie ferrée normale d'Oujda à Colomb-Béchar, par Berguent — et toute la partie commerciale de l'affaire.

Les clauses du contrat qui règle très minutieusement cette combinaison sont extrêmement lourdes pour l'État, alors qu'elles donnent aux Belges, au contraire, des

garanties matérielles et financières considérables. Une preuve en est fournie par ce seul fait que le charbon acheté actuellement à la Gérance d'État au prix imposé de 404 francs la tonne nette, est vendu au public à Oujda, la ville marocaine la plus voisine du centre de production, 1.450 francs la tonne.

Or, le prix de revient actuel de l'extraction d'une tonne de charbon marchand, compris son transport par téléphérique jusqu'à Guenfouda, s'élève à peu près à 900 francs. Ces chiffres ne démontrent-ils pas clairement que l'État joue le rôle de « parent pauvre » dans cette convention ?

1.000 francs la tonne de charbon ?

Par ailleurs; il ressort des plans de production et de trésorerie, établis par le Bureau de gérance d'État, que, dans des conditions financières normales, sans même envisager un abaissement du prix de revient de l'exploitation, l'on pourrait avoir, en définitive, du charbon lavé trié, classé, revenant à moins de 1.000 francs sur wagon-Guenfouda.

Voici donc nettement établi l'intérêt pour l'État de prendre aussi complètement en mains toute la partie commerciale de Djérada.

Une hémorragie de devises

Mais il existe un autre point — et d'importance — qui démontre que seule l'action directe et unique de l'État à Djérada, peut faire triompher, dans cette affaire, les intérêts de l'économie marocaine et de l'Afrique du Nord : Les besoins actuels de l'Afrique du Nord en charbon de terre sont de l'ordre de 100.000 tonnes par mois. Pour les satisfaire, il faut importer mensuellement 70.000 tonnes de charbon allié, c'est-à-dire 840.0000 tonnes par an au prix de 1.100 fr. la tonne, ce qui représente une exportation de devises de 850 millions de francs, au change de... 50 fr. le dollar.

Que les lecteurs se donnent la peine de faire le petit calcul qui s'impose pour déterminer le nouveau total de devises exportées au nouveau change... Comment éviter une pareille situation ?

Pour une action décisive de l'État

Nous savons qu'un plan quinquennal, bâti par le Bureau de gérance d'État, permet d'élever, par montées successives, le chiffre de production de Djérada à 40.000 tonnes par mois en 1950. Un pareil résultat pourrait être obtenu par une méthode de travail similaire à Kénadza, en Algérie. ce qui réduirait à 20.000 tonnes par mois la quantité de charbon exporté.

Il y a lieu de retenir de l'ensemble de ces constatations :

— d'abord, que l'exploitation de Djérada est parfaitement « rentable » et que si l'on démontre, par ailleurs, qu'elle coûte fort cher à l'État, c'est que le statut même de l'entreprise hybride actuelle, mi-privée, mi-nationalisée, est mauvais ;

— ensuite, que chaque fois que l'on peut remplacer une tonne d'importation par une tonne de Djérada, non seulement on empêche une évvasion de devises, mais encore, on fait une bonne affaire.

Nationalisation de Djérada

L'énoncé de la solution générale semble ainsi ne faire de doute pour personne : il est pressant, pour l'intérêt commun des populations du Maroc et de l'Afrique du Nord de nationaliser Djérada.

Le voyage au Maroc de M. Jacquinot

LE MINISTRE D'ETAT A VISITÉ OUJDA

ET LE CENTRE MINIER DE DJERADA
(*Le Petit Marocain*, 16 janvier 1946)

.....
M. Jacquinot se rendit ensuite, par la route, à Djérada, où il fut reçu ; par M. Bonjean, contrôleur civil, chef de la circonscription, et M. Giran, directeur général des Charbonnages de Djérada, qui lui présentèrent leurs principaux collaborateurs.

Après avoir déjeuné à la Maison du Mineur, le ministre parcourut les installations de surface de la mine. Profitant d'un changement de poste, il circula au milieu des mineurs avec lesquels il s'entretint, puis M. Jacquinot visita notamment la centrale d'air comprimé, la machine d'extraction, la bande transporteuse, les tours de stockage, la station de départ du téléphérique et le réfectoire de la cité indigène. Enfin, le ministre se rendit dans la salle des tableaux et graphiques, où des explications détaillées lui furent données sur la production de la mine et ses possibilités d'accroissement.

Au terme de cette visite, M. Jacquinot tint à marquer sa satisfaction et, après avoir versé une obole importante à la caisse de secours des ouvriers mineurs, regagna le terrain des Angad, où les honneurs lui furent rendus et où il fut salué par les mêmes personnalités qu'à l'arrivée.

.....
Les mineurs marocains à l'honneur
(*Le Petit Marocain*, 1^{er} juin 1946)

Les mineurs de Dierada ont gagné au Maroc la bataille de production du charbon. Pour les récompenser, M. Eirik Labonne les a décorés de l'ordre du Ouissam-Alaoui-te, lors de sa visite à la cité minière d'El Aouïnet.

UNE NOUVELLE RÉALISATION DE LA GÉRANCE D'ÉTAT
DES CHARBONNAGES DE DJERADA
102 entants de mineurs marocains goûtent à Fédala les joies saines
des colonies de vacances
par Hélène LABORDE
(*Le Petit Marocain*, 17 juillet 1946)

NOUS avons, en son temps, relaté comment les mineurs de Djérada avaient gagné la bataille du charbon et nous avons aussi signalé les principales réalisations sociales obtenues à El Aouïnet, village minier, grâce à la parfaite coordination entre les syndicats et la direction de la gérance d'État.

À cette liste déjà longue, s'ajoute une nouvelle réalisation : la colonie de vacances pour enfants de mineurs, installée à Fédala.

La plus saine et la plus joyeuse des vies de vacances

À une centaine de mètres à l'est du casino de Fédala, deux séries de bâtiments dressés de chaque côté de la route et surplombant la plage, limitée par des bosquets de pins maritimes, constituent le domaine de la « Colonie de vacances des charbonnages de Djérada ». Construits en maçonnerie, couverts en tuiles rouges, ces locaux disposent de l'eau courante et de l'éclairage électrique.

Depuis le 8 juillet, 102 jeunes Marocains, fils de mineurs, y mènent la plus saine et la plus joyeuse des vies de vacances; tellement saine et tellement joyeuse que nous n'avons pu résister au plaisir de passer une journée en leur compagnie.

Un quart d'heure de « décrassage »

7 heures ! petits enfants, c'est l'heure d'ouvrir les yeux et de montrer à vos chefs scouts musulmans, venus de Tlemcen pour vous surveiller et vous éduquer, que la nuit porte conseil et que vous avez mis au point les petites scènes du « lever ». — Vous ne manquez d'ailleurs pas de drôlerie dans votre jeu.

Mais, pressez-vous, car avant de faire votre toilette, vous allez, sous la conduite d'un moniteur, faire un quart d'heure de « décrassage » ...et vous voilà courant, levant les bras, bombant le torse — déjà tout cuit par le soleil — ployant sur vos jambes, exécutant avec le plus grand enthousiasme, les mouvements de culture physique qui vous mettront en train pour la journée.

Aussi, c'est déjà avec appétit que vous vous attablez, une fois terminée votre toilette, devant les grandes tables installées sous le délicieux bosquet de pins qui sent bon le bord de mer, et que vous avalez votre timbale de café au lait, accompagnée d'un beau morceau de pain sur lequel vous étendez d'un air gourmand une couche de confiture.

Déjà, la mer ne leur fait plus peur...

Dégustez, mais hâtez-vous ; car vous savez que de huit à neuf heures, vous serez soumis au service de propreté et on passera ensemble l'inspection des locaux. Gare au petit désordonné ! On lui fera honte devant tous ses compagnons.

À neuf heures, on dévale le petit monticule de sable et vous voilà sur la plage, en slip, les pieds nus, grattant le sable encore frais, tout le corps exposé à la caresse du soleil et de la brise de mer, prêts à accomplir avec application les exercices d'hébertisme qui précèdent la joyeuse baignade. Ah ! ces baignades ! Elles vous ont déjà fait oublier que vous veniez de quitter pour la première fois l'austère village minier et vous vous prenez déjà pour de véritables enfants du rivage. Que vos francs éclats de rire, que vos ébats gais font plaisir à constater ! Vous êtes les premiers jeunes Marocains à connaître ces joies : ce n'est pas trop tôt, et espérons que vous ne serez pas les derniers et que les colonies de vacances pour tous les petits du Maroc se multiplieront.

Malika pleure l'absence de sa maman

L'estomac crie famine après le bain ? Ce n'est pas une raison pour ne pas écouter attentivement, pendant une demi-heure, un cours simple d'éducation morale. Cela vous permettra, de comprendre la valeur de ces deux vertus : bonté et charité.

D'ailleurs, en octobre, lorsque vous irez en classe — car vous espérez bien fréquenter l'école en octobre — vous apprendrez bien d'autres choses...

Le repas était savoureux et copieux?

C'est bien l'avis de tous... et la sieste sera la bienvenue, qui permettra une bonne digestion. Après quoi, chacun sera libre de faire ce qui lui plaira, ce qui signifie en -langage enfantin: former des petits groupes, s'asseoir en rond et se raconter ses petites histoires.

C'est ainsi qu'on apprend que les petits garçons sont plus courageux que les petites filles, puisque eux ne pleurent pas l'absence de leurs parents. Savez-vous que Malika, qui s'amusait comme une petite folle tout à l'heure, pleure presque tous les soirs parce que sa maman n'est pas là ? Elle n'a qu'un désir : revoir ses parents et vite revenir à la colonie. Bébé ! charmant bébé !

Premiers bienfaits d'une vie saine

Le reste de l'après-midi ? Etude de la technique scout, baignade, goûter, chant, jeux sportifs, puis dîner, suivi d'un « conseil de maîtrise » et... d'un bon sommeil bien gagné.

Ces petits enfants ne peuvent rêver vie plus saine : et ils commencent déjà à enregistrer ses bienfaits, puisque la plupart des fiches médicales Individuelles accusent une augmentation de poids.

Merveilleux résultats dus à la haute intelligence des membres du personnel enseignant de Tlemcen et des scouts musulmane chargés par la Direction des Charbonnages de Djérada de cette délicate et magnifique mission.

Pour l'été 1946, trois sessions de quatre semaines chacune sont prévues : puissent-elles servir d'exemple et être le prélude à un développement accru des œuvres de l'Enfance, de toute l'enfance de ce pays. Car la richesse et l'avenir du Maroc c'est sa jeunesse !

CHARBONNAGES NORD-AFRICAINS

Société anon., 19 décembre 1946

La Compagnie chérifienne des Charbonnages nord-africains est constituée
(*Le Petit Marocain*, 20 décembre 1946)

RABAT, 19 décembre (RG). — En l'étude de M^e Henrion, notaire à Rabat, ont été tenues les assemblées constitutives de la Société anonyme chérifienne des Charbonnages nord-africains au capital initial de un milliard cent trente deux millions de francs (fr. 1.132.000.000) devant être porté à un milliard neuf cent deux millions (fr. 1.902.000.000).

Au nombre des fondateurs et des participants figurent l'État chérifien, l'État Français, divers groupements privés et étrangers, des souscripteurs privés français et marocains.

Le conseil d'administration est ainsi composé : président : M. Marcel Solignac ¹, ingénieur au corps des mines ; vice-présidents M. Mohamed Mohdi El Hajoui, pacha d'Oujda. M. Paul Van Zeeland ancien président de la société des nations. Membres : MM. Lambert ; Blum-Picard, inspecteur général des Mines, ancien secrétaire général du ministère de la Production industrielle, président de la Société des mines domaniales de potasses d'Alsace ; Mohamed el Lachmi, président de la chambre de commerce d'Oujda ; François-Didier Gregh, inspecteur général des finances, directeur du budget au ministère des finances ; Robert Gardellini, directeur de l'administration générale au ministère de l'Economie nationale ; Charles Dumas, administrateur de la société des mines de fer de l'Ouenza ; Albert Bouzanquet, secrétaire confédéral de la confédération générale du travail ; Albert Giran directeur général des Charbonnages nord africains ; MM. Paul Mauchaussé secrétaire général du bureau de recherches et de participations minières ; Mohamed ben Ali, représentant du personnel ouvrier des Charbonnages nord africains ; Vincent Garnier représentant du personnel de maîtrise des Charbonnages nord africains ; Arsène de Launoit, président du conseil d'administration de la Compagnie financière et industrielle à Bruxelles ; François Perot, directeur général de la Société d'Ougrée Marihayé ; Antoine de Chaponnay ², industriel ; Jules Harroy, directeur des services miniers d'Ougrée Marihayé ; Guido Loix ³, industriel.

Les statuts prévoient que, outre les mesures légales de sécurité sociale, 10 % des bénéfices de l'entreprise seront affectés à des œuvres spéciales de prévoyance et de solidarité instituées en faveur du personnel. Dès la fondation de la société, un comité d'entreprise sera créé suivant les règles établies en France. Il comprendra des délégués du personnel de tous les échelons, français et marocains.

LE 2^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION MAROCAINE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL
(*Le Petit Marocain*, 21 décembre 1946)

¹ Longtemps géologue du service des mines de Tunisie.

² Antoine de Chaponnay (et non *Chaponnay*)(Paris, 1883-Rabat, 1956) : marié à Victurnienne de Brissac, cousine du roi des Belges.

³ Guido Loix : directeur au Maroc des affaires de la Banque de Bruxelles (*Le Petit Marocain*, 15 février 1943).

DJERADA, 20 décembre. — Les 15 et 16 décembre 1946, s'est tenu à Djerada le 2^e congrès statutaire des travailleurs du sous sol.

Les divers syndicats adhérents étaient présents ou représentés.

L'Union générale des syndicats confédérés du Maroc était représentée par le camarade Tahar et l'Union algérienne des travailleurs du sous-sol par les camarades Dubarry et Srisadji, qui apportèrent le salut fraternel de leurs organisation aux mineurs marocains.

Le rapport moral et le rapport financier présentés par le Bureau sortant furent adoptés à l'unanimité.

Les Syndicats de Djerada ayant été sollicités de prendre en mains la défense des intérêts de la corporation présentèrent à l'assentiment du Congrès une liste de camarades devant constituer le Bureau fédéral pour l'année 1947. Ces camarades élus à l'unanimité constituèrent leur comité ainsi qu'il suit :

Secrétaire général : Taïeb ; Secrétaire adjoint : Chabaud Edmond ; Trésorier général : Allai ; trésorier adjoint : Conneau Joseph ; Archiviste : Ben Ali.

L'application au Maroc du statut du mineur donna lieu à une large discussion et le bureau fédéral reçut mandat de se mettre en rapport avec la Résidence pour faire aboutir cette revendication sur les bases définies par le congrès.

Les vœux des syndicats et les questions diverses furent traitées amplement et le congrès termina ses travaux par l'adoption d'une résolution générale qui concrétise les aspirations des travailleurs du sous-sol au Maroc.

Le nouveau bureau de la Fédération marocaine des travailleurs du sous-sol
a été reçu par le résident général
(*Le Petit Marocain*, 21 décembre 1946)

Le nouveau bureau fédéral a été reçu vendredi 20 courant par monsieur le Résident général.

Les vœux émis par le congrès qui a eu lieu à Djerada les 15 et 16 décembre, lui ont été soumis, et en particulier :

1°) le droit syndical aux Marocains ;

2°) la constitution d'une commission chargée d'élaborer un projet de statut du mineur marocain ;

3°) la création de Caisses de secours dans tous les centres miniers alimentées par des versements patronaux et ouvriers, et gérées par ceux-ci ;

4°) l'application de la législation française sur les délégués mineurs ;

5°) mise en place des comités mixtes à la production et des comités d'entreprise.

6°) l'affiliation des mineurs marocains à la CAROM ;

7°) suppression de la deuxième zone.

Le résident a reconnu le bien fondé de ces revendications et a promis de veiller à leur réalisation.

L'anthracite marocain
in « Perspectives charbonnières nord-africaines »
(*L'Économie*, 6 février 1947)

Des informations récentes ont parlé de découverte sensationnelle d'un gisement houiller au Maroc. Avant de supputer l'avenir, il importe de mesurer l'importance de ce qui existe et de ce qui a été fait.

Les prospecteurs de la Société belge Ougrée-Marihaye ont découvert en 1928, dans le Maroc Nord-Oriental, non loin de la frontière algérienne et à 43 km. au sud d'Oudjda, le bassin d'antracite du Djebel Djérada. L'année suivante, le gouvernement marocain, selon sa politique de réserve juridique à l'égard des mines, pousse à la constitution d'une société d'économie mixte, la Société chérifienne de Charbonnages de Djérada : un tiers du capital à la société belge, un tiers au Bureau chérifien de Recherche et de Participations minière (B.R.P.M.), créé en conséquence ; le reste à divers groupes français et étrangers qui avaient pris des permis de recherches. Le gisement se trouvait à 23 km. du chemin de fer d'Oudjda à Bou Arfa (gare de Guenfounda), qui venait d'être entrepris, et qui depuis a été prolongé jusqu'à Kénadsa en amorce du Transsaharien. L'extraction ne dépassa guère 50 à 60.000 tonnes par an jusqu'en 1936, puis doubla peu avant la guerre. La consommation annuelle du Maroc était estimée alors à 270.000 tonnes, dont moitié de charbons gras ; la réduction des importations poussa à accroître la production d'antracite, qu'on s'ingénia à brûler à la place des qualités grasses partout où ce fut possible. Les difficultés furent grandes en 1941, si bien que l'État prit en charge l'exploitation par un accord de gérance confiée au Bureau de gérance et l'exploitation des Charbonnages de Djérada (1^{er} janvier 1942). La production nette, tombée à 100.000 tonnes en 1943, se releva : 135.000 tonnes en 1944, 180.000 tonnes en 1945 et 222.000 tonnes en 1946. On construit une station de lavage à Guenfounda, et une usine d'agglomérés fabriqués avec l'appoint des charbons et de **brai venu d'Amérique**. Une ville est née en plein Atlas : El Quinet-Djérada.

Études et sondages

Le B.R.P.M., cependant, organisait la prospection méthodique des terrains houillers marocains. Les travaux ont délimité l'extension vers l'ouest du gisement de Djérada, triplant l'estimation des réserves (80 millions de tonnes). L'étude du bassin carbonifère de la basse vallée du Sous n'a pas révélé de possibilités d'exploitation. Celle de la région de Christian, à 80 kilomètres au sud de Casablanca a montré la nécessité de sondages que la pénurie de matériel n'a pas encore permis d'entreprendre. Un gisement de lignite dans la région de Guercif, à l'ouest d'Oudjda, a été repéré.

Mais c'est surtout aux confins algéro-marocains que le B.R.P.M porta ses efforts, en constituant, à parts égales avec les chemins de fer algériens, la Société algéro-marocaine de Recherches Houillères du Guir, en 1939. Le programme de sondages a dû être différé au début de la guerre, mais la nouvelle société a acquis un permis de recherches à l'est de Colomb-Béchar où se retrouvent toutes les couches affleurant à Kénadsa.

Dès son arrivée à la résidence générale, M. Eirik Labonne a donné l'ordre au Bureau minier d'entreprendre la recherche du prolongement du bassin algérien à l'ouest de la zone déjà impartie à la société précédente, soit à plus de 200 km à l'ouest de Kénadsa. Un sondage dans le Tafilalet (vallée du Ziz), à Aoufous a atteint récemment un terrain carbonifère à une profondeur de 330 m, niveau qui s'est révélé productif à Djérada comme à Kénadsa. Il est évidemment prématuré de tirer dès maintenant des conclusions d'ordre industriel d'une découverte de caractère essentiellement scientifique. Celle-ci confirme nettement les hypothèses des géologues. Une longue campagne de sondages est nécessaire, avec des moyens modernes plus puissants que ceux utilisés jusqu'à maintenant.

La Société des Charbonnages Nord-Africains⁴, constituée le 19 décembre 1946, au capital initial de 1.132 millions, lequel vient d'être porté à 2 milliards répartis en tiers égaux entre l'État marocain, l'État français et le groupe belge Cofinindus, dont dépend

⁴ *L'Économie* avait annoncé sa formation, n° 61 du 1er août 1946 ; p. 19.

Ougrée-Marihaye, est appelée à équiper les mines de Djérada en vue d'une production annuelle de l'ordre d'un million de tonnes. Ses moyens financiers lui permettent d'envisager la reprise de l'exploitation du gisement Kénadsa-Colomb-Béchar jusqu'ici déficitaire, après accord avec l'Algérie, Elle accélérera la prospection des terrains étudiés par le Bureau minier chérifien et la Société de recherches du Guir. Cette exceptionnelle puissance financière prouve la volonté d'industrialisation progressive du Maroc, par la formule souple des sociétés d'économie mixte que préconisait Lyautey lui-même dès la création de l'Office chérifien des phosphates.

Une Société marocaine d'études sidérurgiques, constituée en janvier 1941, avec parts égales à l'État français, à la sidérurgie française et aux sociétés minières marocaines, recherchera des procédés nouveaux pour traiter les minerais marocains par le charbon local, et créer ainsi une industrie lourde qui sera la base de tout un développement industriel ultérieur

En attendant, le Maroc continue à importer les qualités de charbon qui lui manquent (d'Algérie *et de l'étranger*), mais exporte des quantités importantes d'antracite et d'agglomérés vers l'Algérie, la Tunisie, la France même depuis l'an dernier (12.500 tonnes prévues pour le mois de janvier 1947).

Annuaire Desfossés 1948, p. 774 :

Charbonnages nord-africains

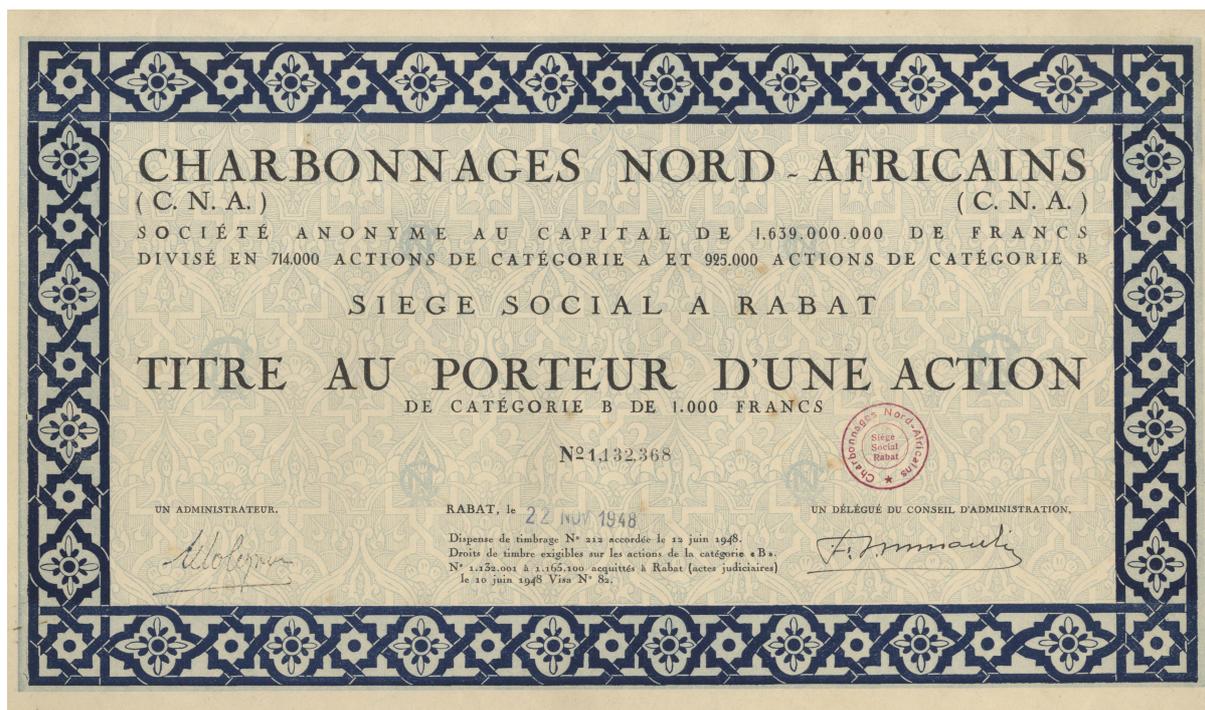
Conseil : MM. M. Solignac, pdt ; S.E. Si El. Hadj. Hohamed Mehdi el Hajoui, v.-pdt ; Bureau de recherches et de participations minières ; État Français représenté par M. Lorain ; L. Blum-Picard, A. Bouzanquet, Ch. Dumas, V. Garnier, A. Giran, F. Gregh ⁵, J. Harroy, A. de Launoit, G. Loix ⁶, P. Mauchaussé ⁷, S. Mohamed ben Ali, Si Mohamed el Lachmi, F. Perot.

Collège des commissaires : MM. J. Lalieu, N. Rives.

⁵ François-Didier Gregh (1906-1992) : fils de Fernand Gregh, académicien français ; frère cadet de Geneviève Gregh (Mme Maurice Druon 1939-1954). Inspecteur des finances, directeur général du Crédit lyonnais (1949-1953).

⁶ Guido Loix : directeur au Maroc des affaires de la Banque de Bruxelles (*Le Petit Marocain*, 15 février 1943).

⁷ Paul-Jean-Adrien Mauchaussé : chevalier de la Légion d'honneur (1949) : secrétaire général du Bureau de recherches et de participations minières du Maroc.



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
CHARBONNAGES NORD-AFRICAINS
(C.N.A.)

Société anonyme au capital de 1.639.000 fr.
divisé en 714.000 actions de catégorie A et 925.000 actions de Catégorie B
Siège social à Rabat
TITRE AU PORTEUR D'UNE ACTION DE CATÉGORIE B DE CENT FRANCS

Un administrateur : Salignac
Un délégué du conseil d'administration : ?

Dispense de timbrage n° 212 accordée le 12 juin 1948.
Droits de timbre exigible sur les actions de la catégorie B
n° 132.001 à 1.165.100 acquittés à Rabat (actes judiciaires)
le 10 juin 1948/1949. Visa n° 82

(L'Économiste européen, 26 février 1950)

347.000 tonnes d'anhracite ont été extraites des charbonnages de Djérada, contre 290.000 tonnes en 1948, soit une augmentation de 20 %.

Expériences de gazéification au Maroc
(L'Économiste européen, 26 novembre 1950)

Des essais de gazéification souterraine avaient été tentés à Djérada depuis l'année dernière par la société d'économie mixte Charbonnages nord-africains, en liaison avec les Charbonnages de France.

La dernière de ces expériences a été entreprise à partir du 22 août 1950, et a donné lieu à des résultats très encourageants, puisqu'elle a abouti à la formation de gaz combustible obtenu par la combustion sur place d'une importante couche de charbon.

De grosses quantités d'air avaient été envoyées vers la zone de feu au moyen de 4 surcompresseurs. d'une puissance totale de 280 CV.

L'objectif de l'expérience est spécialement scientifique et technique Il serait donc prématuré d'en tirer des conclusions sur le plan économique. D'autres essais, plus développés et de caractère semi-industriels seront nécessaires avant d'envisager aucune application industrielle.

AEC 1951/804 — Charbonnages nord-africains (C.N.A.), 27, avenue Urbain-Blanc, RABAT.

Agence générale pour la France : 21, rue des Pyramides, PARIS (1^{er}).

Capital. — Société anon., 19 décembre 1946, 1.639.000.000 de fr.

Dividendes. — 1947 : titres « A », 28 fr. 75 ; 1948 : titres « A », 60 fr. ; titres « B ». 21 fr. 90.

Objet. — Exploit. des charbonnages de Djérada et autres gisements.

Conseil. — MM. Marcel Solignac, présid. ; Mohamed Mohdi El Hajoui, pacha d'Oujda, vice-présid. ; État français, J. Harroy, Guido Loix, L. Blum-Picard [État], A. Bouzanquet, Fr. D. Gregh, P. Mauchaussé, Si Mohamed ben Lachmi, Vincent Bouguereau, Charles Dumas, A. de Launoit, Bureau de recherches et de participations minières, J. Planes, F. Pérot [Ougrée], A. Giran.

(L'Économiste européen, 25 mars 1951)

En 1950, il a été extrait au Maroc, dans les charbonnages de Djérada, le chiffre record de 370.000 tonnes d'anhracite, soit 30.000 tonnes de plus que durant l'année précédente.

Plus importante encore que l'accroissement de la production, l'augmentation du rendement individuel mérite d'être soulignée. Ce rendement de l'ouvrier du fond par journée de travail effectif s'est en effet élevé progressivement de 300 kg. en 1946 à 429 kg. en 1949 pour atteindre 558 kg. à la fin de 1950.

Un pareil résultat, dû principalement à la mécanisation des dessertes et au regroupement des chantiers, a entraîné une baisse sensible du prix de revient, ce qui a

déjà permis d'exporter en 1950, non seulement vers l'Italie et le Portugal, mais même vers la Belgique et la Hollande.

En 1952, la production pourra être portée à 500.000 tonnes, grâce à la mise en service d'un nouveau lavoir, et d'un embranchement de chemin de fer de 45 km. reliant directement à la ligne du Maroc Oriental les charbonnages de Djérada, actuellement tributaires d'un téléphérique de 22 km. qui a atteint sa capacité limite d'évacuation.

Un nouveau puits en cours de ponçage entrera alors en service dans le bassin sud du gisement, dont les réserves prouvées dépassent 100 millions de tonnes.

(L'Économiste européen, 8 avril 1951)

Les Chemins de fer marocains poursuivent activement la construction du chemin de fer à voie normale, long de 45 kilomètres, qui doit relier le centre minier de Djérada à la gare de Guenfouda et remplacera le téléphérique actuel dont le débit maximum de 100 tonnes-heure avec 13 heures de marche par jour n'est pas suffisant pour assurer l'évacuation de la production annuelle de 600.000 tonnes prévues par les Charbonnages nord-africains.

Paul ARDOIN, président

Polytechnicien.

Ancien directeur du PLM algérien (janvier 1933).

Voir encadré

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/PLM-reseau_algerien.pdf

Juin 1952 : Juin cède à des investisseurs internationaux la majorité publique dans la Société mixte des Charbonnages de Djérada dans l'espoir de calmer les attaques contre la France à l'ONU (Ch.-A. Julien, *L'Afrique du nord en marche*, p. 61).

Les intérêts français contre l'intérêt de la France en Afrique du Nord
par MAURICE DUPONT
(Esprit, juillet 1952)

[...] L'État a joué un rôle important dans le développement de cette industrie houillère — actuellement les « Charbonnages algériens » sont nationalisés, et le secteur public possède 35 % du capital des « Charbonnages du Maroc », à côté de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de l'Union Parisienne. On doit s'étonner que, les plus gros sacrifices ayant été consentis et l'affaire devenant excellente, l'État marocain ait fait récemment appel au groupe Ougrée-Marihaye qui a souscrit une augmentation de capital de 522 millions de francs, devenant ainsi le plus important actionnaire privé : « Le gouvernement chérifien [323] estime, en effet, que les intérêts du Maroc seront parfaitement sauvegardés en la matière et que l'État doit consacrer tous les crédits dont il dispose pour l'équipement économique, à la construction des barrages et des

centrales, à l'irrigation, au reboisement, bref, aux investissements qui ne peuvent être réalisés par des entreprises privées⁸. » Ce qui a le mérite d'être clair.

Les industries houillères emploient beaucoup de main-d'œuvre ; ici, l'exploitation se fait à l'aide de cadres français et de mineurs indigènes immigrés (Kabyles et Chleus [*sic* : *Chleuhs*]). Les salaires distribués aux autochtones sont presque exclusivement des salaires de manœuvre. Malgré cela, nous sommes en terrain privilégié puisque le charbon est consommé dans le pays, sinon transformé ; d'intéressants essais de gazéification par mise à feu des couches souterraines, entrepris par les « Charbonnages de France » à Djérada, laissent même espérer une élaboration locale des sous-produits. [...]

Annuaire Desfossés 1953, p. 578 :

Charbonnages nord-africains

Conseil : MM. M. Solignac, pdt hon. ; P. Audoin, pdt ; Bureau de recherches et de participations minières, v.-pdt ; État Français, L. Armand, V. Garnier, J. Harroy, A. de Launoit, P. Mauchaussé, Si Mohamed el Lachmi, F. Perot., J. Planes, H. Yrissou, J. de Vogüé, Établissements Chatel et Dollfus, Mines de Zellidja.

Collège des commissaires : MM. J. Lalieu, N. Rive.

CHARBONNAGES NORD-AFRICAINS

[Desfossés 1956/553]

Solignac (Marcel)[ancien du service des mines de Tunisie], 553 (pdt hon Charbonn. nord-afr.).

Ardoin (Paul)[1885-1966][Polytechnicien. Dir. du PLM algérien, puis des Chemins de fer algériens (1933-1942)], 359 (pdt Ch. fer Maroc), 363 (v.-pdt-dir. Ch. fer Maroc-Or.), 477 (pdt Extension port Nemours), 553 (pdt Charb. nord-afr.), 1311 (v.-pdt ÉÉM), 1723 (ONA).

Bureau de recherches et de participations minières de la République française au Maroc (BRPM), 553 (v.-pdt Charbonn. nord-africains), 647 (Min. Gundafa)...

Si Thami el Mokri (S. Exc.), 553 (v.-pdt Charbonn. nord-afr.), 1367 (Chérifienne d'engrais et de prod. chim.).

Loix (Guido)[dir. au Maroc des affaires de la Banque de Bruxelles], 553 (v.-pdt Charbonnages nord-africains), 643 (v.-pdt Mines d'Aouli), 720 (Chérifienne des pétroles).

État français, 553 (Charbonn. nord-afr.).

Armand (Louis), 324 (pdt SNCF), 393 (CIWLT), 553 (Charbonn. nord-afr.), 699 (pétroles SERCO), 701 (SOCANTAR).

Garnier (Vincent)[repr. maîtrise], 553 (Charbonn. nord-afr.).

Harroy (Jules)[dir. serv. miniers Ougrée-Marihaye], 553 (Charbonn. nord-afr.).

Launoit (Arsène de)[Bq de Bruxelles], 193 (Métropolitaine de financ.), 316 (Sofina), 318 (pdt Cofinindus), 553 (Charbonn. nord-afr.), 751 (Estrellas mining), 870 (v.-pdt HF Chiers), 899 (Thionville), 1168 (Cockerill).

Mauchaussé (Paul)[secr. gén. Bureau de recherches et de participations minières du Maroc], 553 (adm.-secr. gén. Charbonnages nord-afr.), 720 (adm. + secr. gén. Chérif. Pétroles).

Si Mohammed el Lachemi, 553 (Charbonn. nord-afr.).

Perot (François)[dir. gén. Ougrée-Marihaye], 553 (Charbonn. nord-africains), 870 (HF Chiers), 899 (Thionville), 1168 (Cockerill).

Planes (J.), 553 (Charbonn. nord-afr.).

Yrissou (Henry), 324 (SNCF), 553 (Charbonn. nord-afr.).

Blanquet (P.)[Suez], 553 (Charbonn. nord-africains)

Chatel et Dollfus (Éts), 553 (Charbonn. nord-afr.).

Mines de Zellidja, 553 (Charbonn. nord-afr.).

Doumenc (R.), 553 (dir. gén. Charb. nord-afr.).

⁸ *Marchés coloniaux*, 12 janvier 1952.

Lalieu (I. ou J.), 553 (comm. cptes Charb. nord-afr.), 1756 (comm. cptes Mamora).
Rive (N.), 553 (comm. cptes Charbonn. nord-afr.).

SIÈGE SOCIAL Rabat, 27, avenue Urbain-Blanc.

CONSTITUTION : Société anonyme constituée le 19 décembre 1946, pour une durée expirant le 31 décembre 2045.

OBJET : La recherche, l'étude et l'exploitation en Afrique du Nord de tous gisements et notamment de combustibles de toutes natures, etc., depuis le 19 décembre 1946. Elle a pris la suite de la Société chérifienne des charbonnages de Djérada et du Bureau de gérance de l'exploitation des charbonnages de Djérada.

CAPITAL SOCIAL : 2.161 millions de fr., divisé en 2.161.000 actions de 1.000 fr.. dont 714.000 A et 1.447.000 B. Unification des actions à partir du 1^{er} janvier 1956.

OBLIGATIONS :

1.000 de 100.000 fr. 6 1/2 net, émises en 1952, am. 1955-1972. Coupon : 1^{er} mai.

1.500 de 100.000 fr. 5 1/4 net plus part complémentaire sur bénéfiques, émises en 1953, am. 1956-1983. Coupon : 15 avril.

1.000 de 100.000 fr. 5 1/4 net plus part complémentaire sur bénéfiques, émises en 1954, am. 1959-1983. Coupon : 15 avril.

EXERCICE SOCIAL : Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE . Dans le courant du 1^{er} semestre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêt non cumulatif aux actions A puis aux actions B (jusqu'au 31 décembre 1956 ; les actions étant unifiées comme il est dit ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 1956). Prélèvements facultatifs pour réserves ou reports. Sur le surplus, 10 % aux œuvres sociales, sur le nouveau solde, 10 % au conseil, 90 % aux actions.

TRANSFERTS : Rabat, 27, avenue Urbain-Blanc.

SERVICE FINANCIER : agence de Casablanca de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Agence de Rabat de la Société nouvelle de la Compagnie algérienne de crédit et de banque.

COUPONS NETS AU PORTEUR : Actions A : N° 4 (1^{er} déc. 1951), 10 fr. 90 ; 5 (1^{er} déc. 1952), 53 fr. 80 ; 6 (1^{er} déc. 1953), 60 fr. ; 7 (1^{er} déc. 1954), 60 fr.

Actions B : N° 6 (1^{er} déc. 1953), 20 fr. ; 7 (1^{er} déc. 1954), 20 fr.

COTATION : Courtiers « Cote Desfossés » actions 142. - Notice SEF : HO 15.

	Amort.	Prov.	Bénéf. net	Réserves	Divid.+tant.	Divid. brut act. A
	(En 1.000 fr.)					(En fr.)
1950	—	1.934	10.960	8.151	7.782	10 90
1951	213.028	20.442	53.907	15.498	38.413	53 80
1952	218.156	—	76.187	12.237	68.950	60 00
1953	358.722	12.687	82.527	14.719	67.865	60 00
1954	355.414	—	- 30.645	—	—	—

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	2.088.734	2.917.966	3.3.16.828	3.860.074	4.059.667
Autres valeurs immobilisées	13.884	11.882	651.482	644.886	631.981

Réalisable :					
Valeurs d'exploitation	959.225	891.590	1.310.391	1.347.488	1.265.320
Débiteurs	266.498	346.962	307.980	318.578	294.798
Disponible	59.652	287.108	64.141	104.987	14.798
Résultats	—	—	—	—	10.445
	<u>3.387.893</u>	<u>4.455.508</u>	<u>5.690.822</u>	<u>6.276.013</u>	<u>6.297.209</u>
PASSIF					
Capital	1.639.000	1.769.500	1.769.500	2.161.000	2.161.000
Réserves	233.701	236.877	252.372	425.925	440.086
Fonds de renouvellement et provisions	26.025	31.538	7.080	14.837	22.345
Dette à long terme	1.000.000	2.398.550	2.659.175	2.854.925	
Dette à court terme	478.207	1.059.636	1.187.133	932.549	818.853
Bénéfice	10.960	53.907	76.187	82.527	—
	<u>3.387.893</u>	<u>4.455.508</u>	<u>5.690.822</u>	<u>6.276.013</u>	<u>6.297.209</u>

WW 1979 :

BONJEAN (Jacques), directeur administratif de société. Né le 7 fév. 1927 à Meknès (Maroc). Fils du docteur Maurice Bonjean, directeur de la Santé publique au Maroc, et de M^{me}, née Anne Bonjean. Mar. le 25 avril 1902 à M^{lle} Anne Moillo (2 enf. : Louis, Xavier). Études : Lycée Gouraud à Rabat, Faculté de droit de Paris. Dipl. : docteur en droit, diplôme d'études supérieures de sciences politiques, certifié d'aptitude à la profession d'avocat, certifié de physique, chimie, biologie. Carr. : [chef du secrétariat administratif \(1952\)](#), [puis secrétaire général \(1950-1909\) des Charbonnages nord-Africains](#), administrateur de Sococharbo, directeur administratif de l'Omnium Nord-Africain à Casablanca (depuis 1969), administrateur (1957), puis vice-président (depuis 1965) de la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraites, administrateur (1970) puis président (depuis 1975) de l'Association pour la retraite des cadres et salariés français du Maroc, chargé de travaux pratiques (droit commercial et finances publiques) (1958-1962) puis chargé de cours (droit économique)(1963-1965) à la faculté de droit de Rabat, chargé de cours à l'École marocaine d'administration (1962-1966), administrateur du *Bulletin économique et social* (1962-1966), membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger (depuis 1975). Œuvres : l'Unité de l'Empire chérifien (1955), [la Réalisation sociale des Charbonnages Nord-Africains \(article\)](#), la Décolonisation économique du Maroc (mémoire, 1963), Tanger (article, 1967), Tanger à la recherche d'une deuxième vocation (article 1970). Sports : tennis, ski, natation. Membre du Cercle athlétique français de Casablanca, du Club des clubs de Casablanca, du Club alpin français Adr. : prof, 52, av. Hassan II, Casablanca ; privée, 19, rue des Papillons, Casablanca (Maroc).

www.ecole.org/Recherche_Orateurs_D2.HTM - 36k

Administrateur-délégué de la Mine de Jerada - Charbonnages du Maroc.

[C'est impossible, donc nous réussirons - Le redressement de la mine de Jérada](#)